

# DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

## CONSEIL GENERAL

**Séance publique du 6 février 2009**

**Vœu présenté par Martine GOURIET  
au nom du groupe socialiste et les Verts**

Les associations intermédiaires jouent, nous le savons, un rôle important dans toutes nos communes pour la formation et le retour à l'emploi des personnes éloignées du marché du travail.

L'introduction dans les marchés publics de clauses dites « clauses d'insertion », dans le cadre de l'article 14 du code des marchés, nous permettrait de mieux soutenir leur action. Il s'agit de demander au soumissionnaire du marché un engagement à dédier un pourcentage d'heures de travail à l'insertion par rapport au nombre d'heures total du marché. L'entreprise soumissionnaire aura la possibilité d'embaucher directement le public visé, ou de faire appel directement à une association intermédiaire.

Ces personnels sont ensuite accompagnés et suivis par l'association intermédiaire afin que la mise à disposition se déroule dans les meilleures conditions possibles et puisse aboutir, le cas échéant, à une embauche directe par l'entreprise titulaire du marché public.

Pour que ces actions de solidarité fonctionnent au mieux, et soient parfaitement comprises par les entreprises, un dispositif d'information et d'accompagnement en direction des entreprises est nécessaire.

De très nombreux conseils généraux et collectivités se sont engagées dans la mise en œuvre de ces clauses d'insertion dans les marchés publics, nous souhaitons fortement que le conseil général des Hauts de Seine fasse de même, complétant ainsi le volet social de notre démarche de développement durable.

Ce dispositif est d'ailleurs prévu dans le volet emploi du Plan départemental d'insertion et de retour à l'emploi (PDI-RE) 2007-2009, sans que pour l'instant sa mise en œuvre ne soit effective.

Aussi, le conseil général des Hauts-de-Seine

- s'engage à introduire dès que possible une clause d'insertion dans certains marchés publics
- et à mettre en place, à destination des entreprises, le dispositif d'information et d'accompagnement nécessaire.